Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire
Domessargues-Mauressargues-Moulézan-Montagnac

RENTREE 2013 / 2014

Transports scolaires

Le Conseil Général a mis en place de nouvelles dispositions pour l'organisation des transports scolaires.

Dorénavant le transport est soumis au paiement des frais de dossier pour un montant de 20 €.

Vous avez toujours deux possibilités pour inscrire votre enfant et obtenir sa carte scolaire:

Soit s'inscrire par internet sur le site internet du conseil général du Gard: www.gard.fr

Soit utiliser le formulaire papier disponible au siège du syndicat à la mairie de Domessargues.

Pour recevoir la carte de transport scolaire avant la rentrée scolaire inscrivez-vous **avant le 15 juillet 2013**.

Après cette date, le Conseil Général ne garantit pas l'envoi de la carte pour la rentrée ! (voir la note jointe du conseil général)

Compte tenu des décisions prises par le conseil général, à ce jour, **seuls les enfants utilisant les transports doivent être inscrits, car l'inscription d'un élève entraîne automatiquement la facturation (825 € Hors taxes par élève) que paye actuellement le conseil général pour chaque élève transporté.**

Nous nous efforçons de mettre en place une organisation efficace, pour que nos enfants puissent bénéficier des meilleures conditions d'accueil et de scolarisation pour cette prochaine rentrée.

En attendant, je souhaite de bonnes vacances à chacune et chacun en profitant pleinement de cette période de détente et de repos bien mérité.

Le Président

Bernard CLEMENT

LE GARD

www.gard.fr

«L'inscription en ligne : une innovation nécessaire pour améliorer encore le service que nous vous rendons.»
Damien ALARY

LE GARD
CONSEIL GÉNÉRAL

Pour obtenir
la carte scolaire Edgard
2013-2014

Edgard
le Conseil général vous transporte

Inscrivez-vous en ligne
sur www.gard.fr
dès le 3 juin